

Commercialisation, œnotourisme et anglais du vin

COMPRENDRE L'ORGANISATION DES MARCHÉS DES VINS ET DE
LA FILIÈRE : STRATÉGIE DE DISTRIBUTION

Quelle distribution cibler, en fonction de vos objectifs et produits

Comment sécuriser sa distribution cible

Identifier les règles fondamentales à respecter

Durée

1 jour
(7h)

Date(s)

22 novembre
2023

Lieu(x)

Suze-la-Rousse

Tarif

240 € HT
288 € TTC

Public visé :

- Exploitants et chefs d'entreprise
- Personnel commercial ou administratif des entreprises du secteur (caves particulières, caves coopératives, négoce, distribution)
- Personnel des organisations professionnelles du secteur
- Personnes ayant un projet d'installation dans la filière viti-vinicole
- Personnes en reconversion professionnelle



Objectif :

- Intégrer, dans une démarche professionnelle, l'organisation du marché des vins, de la production à la distribution, à travers les données économiques du secteur et la connaissance de la filière
- Appréhender les règles du marché vitivinicole français, européen et mondial
- Être capable d'identifier des opportunités et des risques dans la dynamique des marchés français et internationaux à partir de leurs principaux facteurs d'évolution : avenir de la consommation en France et dans le monde, évolution de la concurrence mondiale, etc.

Programme :

1. Économie de la filière vin

- Les vins et les vignobles en France
- La production en France : acteurs (producteurs indépendants, coopération, négoce) et évolutions
- La production en Europe et dans le monde

2. Les fondamentaux de la dynamique des marchés

- La consommation du vin et ses évolutions

- Le commerce extérieur français et la montée de la concurrence sur les marchés internationaux

3. Les intermédiaires sur les marchés

- Les acteurs de la commercialisation et de la distribution, les tendances court et moyen terme

4. Les enjeux essentiels pour l'avenir de la filière

Prérequis :

Aucun

Moyens pédagogiques :

Documents pédagogiques -
Diaporama

Effectifs :

Mini : 8 personnes
Maxi : 30 personnes

Moyens d'encadrement :

L'Université du Vin assure l'encadrement technique de la formation et garantit le choix de l'intervenant spécialisé sur le sujet traité.

Marion Barral

Formatrice

Moyens d'évaluation :

Une synthèse de l'évaluation des acquisitions est réalisée soit oralement lors d'un échange intervenant / stagiaires soit sous forme de questionnaire écrit individuel en vue de la validation de l'apprentissage.

Remise aux stagiaires d'un questionnaire de satisfaction en fin de formation

À l'issue de la formation

Remise au stagiaire d'une attestation de formation

Modalités pratiques :

Lieu des cours :

Université du Vin à Suze-la-Rousse

Accessibilité :

Les locaux et la formation sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. L'équipe de l'Université du Vin se tient à votre disposition, en amont de la formation, pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement nécessaires.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter notre référent handicap :

Céline THOMAS 04 75 97 21 30

celine.thomas@universite-du-vin.com

Délai d'accès :

Étude des dossiers par l'organisme de formation et acceptation dans la limite du nombre de participants maximum prévu et des prérequis éventuels.

L'Université du Vin se réserve le droit d'accepter les candidatures jusqu'à la veille de la formation et sous réserve d'une solution de financement assurée et justifiée.

NOMBRE DE STAGIAIRES *

2 stagiaires

Année 2023

TAUX DE SATISFACTION

95